

AVIS AUX MÉDIAS

Bureau de régie interne : Publication des états financiers audités pour 2016-2017

Ottawa, Ontario – Le 19 octobre 2017

L'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes et président du Bureau de régie interne (BRI), est heureux de confirmer aujourd'hui que la Chambre des communes a reçu une opinion d'audit sans réserve pour ses états financiers de 2016-2017.

L'opinion, émise par le cabinet comptable indépendant KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L constitue un résultat optimal. Elle confirme que les états financiers pour 2016-2017 donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de la Chambre des communes, conformément aux principes comptables du secteur public canadien.

Les auditeurs externes n'ont décelé aucune faiblesse sérieuse dans la conception, la mise en œuvre et l'efficacité des contrôles internes en matière de rapports financiers. De plus, aucune observation n'a été formulée sur des mesures correctives que devrait prendre la gestion.

Les états financiers audités sont maintenant disponibles sur <u>noscommunes.ca</u>, conformément à l'engagement du BRI à l'endroit des Canadiens en ce qui concerne la gestion responsable et transparente.

-30 -

Au sujet du Bureau de régie interne

- Le Bureau de régie interne est l'organe directeur de la Chambre des communes.
- Il a été créé en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et compte une représentation égale de députés du parti au pouvoir et des partis officiellement reconnus (c.-à-d. ceux qui occupent au moins 12 sièges à la Chambre), mis à part le Président de la Chambre.
- Il est présidé par le Président de la Chambre des communes.
- Le Bureau est chargé d'établir les règlements administratifs, les politiques et les lignes directrices concernant les dépenses et les ressources fournies aux députés

- pour qu'ils s'acquittent de leurs fonctions parlementaires. Ce pouvoir lui est conféré en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*.
- Dans le cadre de l'engagement du Bureau en matière de divulgation, ses réunions sont dorénavant ouvertes au public; les procès-verbaux de celles-ci, ainsi que d'autres documents clés sont affichés sur noscommunes.ca.

Pour plus de renseignements :

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau du Président de la Chambre des communes
613-995-7882
heather.bradley@parl.gc.ca